

AMBASSADE A PARIS

N° AF/0029/AM

CONFIDENTIEL

12, rue Jadin  
75017 PARIS

Tél. : (1) 42 27 36 31

(1) 42 27 38 26

Fax : (1) 42 27 74 69

Copie chef de Bureau

*ops*

*8*

Paris, le 15 septembre 1993

Son Excellence Monsieur le  
Ministre de la Défense Nationale  
KIGALI.

Objet:

Visite à l'Etat Major des  
Armées et au Ministère de  
la Défense.

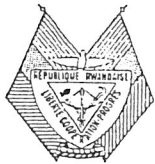
Monsieur le Ministre, 2

J'ai l'honneur de vous transmettre  
ci-joint le rapport de la visite à l'Etat Major des Armées  
et au Ministère de la Défense effectuée le 13 septembre 1993.

Je vous en souhaite bonne réception,  
et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance  
de ma très haute considération.

NTAHOBARI Sébastien  
Colonel  
Attaché Militaire et de l'Air

CONFIDENTIEL



AMBASSADE A PARIS

N°

12, rue Jadin  
75017 PARIS  
Tél. : (1) 42 27 36 31  
(1) 42 27 38 26  
Fax : (1) 42 27 74 69

**CONFIDENTIEL**

VISITE A L'ETAT MAJOR DES ARMEES ET  
AU MINISTERE DE LA DEFENSE.

Le lundi 13 septembre 1993, j'ai effectué une visite à l'Etat Major des Armées et au Ministère de la Défense, de 14 heures 30 à 16 heures 15.

a ) Etat Major des Armées.

J'ai eu des entretiens avec le Colonel DELORT du RE, (Renseignements Extérieurs), chargé du Dossier "RWANDA".

Nos entretiens ont porté essentiellement sur:

- La mise en place de la FIN.
- L'installation du Gouvernement de Transition à Base Elargie.
- La démobilisation et l'intégration des Combattants du FPR dans les FAR.
- Le parc véhicules et aéronefs.

De nos échanges il s'est dégagé ce qui suit:

1. Le déploiement de la FIN prendra encore plusieurs semaines parce qu'il est conditionné par le vote d'une résolution ad hoc par le Conseil de Sécurité de l'ONU, après que le Chef de la Mission d'évaluation, le Général DELLAIRE ait soumis son rapport au Secrétaire Général Boutros Boutros Ghali.

Ce rapport sera déposé sous peu, vers le 16 Septembre 1993. La France fait le nécessaire pour que cette résolution soit votée dans la foulée, mais nos Ambassadeurs à New York et à Washington devraient également sensibiliser le Gouvernement des USA pour obtenir son soutien.

Il semblerait que les Etats Unis ne sont pas du tout chauds-chauds pour la FIN.

Sans leur adhésion totale, les choses risqueraient d'être bloquées complètement avec toutes les conséquences qui en découleraient.

2. Selon les Accords de Paix d'Arusha, la mise en place du Gouvernement à Base Elargie est conditionnée par le déploiement de la FIN.

Les inquiétudes subsistent quant au fait que certains politiciens feraient montre d'empressement et de précipitation pour être investis de leurs fonctions dans les institutions à base élargie.

Ceci les pousserait à déclarer que le GOMN renforcé suffirait pour attendre, si pas remplacer la FIN.

.../...

**CONFIDENTIEL**

De ce fait, ils appelleraient le FPR et son Bataillon Spécialisé dans Kigali, pour former le Gouvernement. Une telle naïveté politique aurait pour conséquence pour ces politiciens de "KUBURA INTAMA N'IBYUMA" si je puis m'exprimer ainsi.

L'appréciation du GOMN par la majorité des Rwandais et des autres observateurs avisés n'est plus à démontrer depuis son arrivée dans le Pays: "NON FIABLE"=INEFFICACE". Sans la FIN, le respect des Accords de Paix d'Arusha serait sérieusement compromis. La patience et la sûreté sont recommandées à toutes les personnes concernées.

3. S'agissant de l'intégration, l'inconnu reste ce que seront les rapports des hommes dans la cohabitation sous le même Drapeau.

-Sur ce point, les responsables sont obligés d'être optimistes d'autant plus qu'ils n'ont pas d'autres choix ! La sincérité des uns et des autres au niveau du commandement sera déterminante.

-En ce qui concerne la Démobilisation, il faudra à tout prix garder uniquement que les meilleurs. Pour ce faire, des critères objectifs doivent être définis.

-Une distorsion ou un déséquilibre éventuel au niveau région, ne devrait pas constituer un facteur majeur, au risque d'engendrer d'autres problèmes amers, préjudiciables à l'opérationnalité, l'efficacité, et la combativité au sein de la future Armée Nationale. Seuls les meilleurs, quels que soient leurs origines pourront garantir la sûreté et l'efficacité dans la future Armée, compétitive en termes de valeur des hommes. Tout ajustement éventuel devrait faire l'objet d'un programme approprié de l'après guerre.

4. Concernant la réinsertion dans la vie civile des militaires démobilisés, le Gouvernement Rwandais doit s'adresser aux organismes civils de coopération pour obtenir les fonds nécessaires pour payer les pécules de démobilisation. Le Colonel DELORT suggère:  
-La Coopération Française  
-La Coopération Belge  
-Le Fonds Monétaire International, etc...

.../...

5. Le Parc Véhicules et Aéronefs.

La situation du charroi du Ministère de la Défense Nationale et l'ensemble de l'Administration Centrale est alarmante.

Les moyens aériens AR ont été détruits par la guerre ou du fait de la guerre.

Il ne nous reste plus qu'un seul Hélicoptère de liaison, ce qui est nettement insuffisant.

La France connaît et est sensible à ce problème. Il m'a été conseillé d'en faire part au Général HUCHON, Chef de la Mission Militaire de Coopération au Ministère de la Coopération. Ce qui sera fait dans la semaine. *Ar est en 09.93!!*

Il a été reconnu que les moyens de mobilité du Commandement constituent un facteur indispensable pour le maintien de la Paix et de l'ordre public, d'où la nécessité d'acquérir au moins deux hélicoptères Ecureuils supplémentaires et un nombre raisonnable de véhicules terrestres toutes catégories confondues.

b) Ministère de la Défense.

Les entretiens que j'ai eu avec le Colonel RIGOT, chargé du dossier RWANDA au Cabinet du Ministre de la Défense ont traité des mêmes points qu'à l'Etat Major des Armées. Les considérations et conclusions ont été identiques.

Elles peuvent se résumer en 9 points ci-après:

1. La France continuera à nous soutenir et à nous aider. La Diplomatie Rwandaise devrait être rentabilisée davantage pour l'application des Accords de Paix.
2. Les 2 Compagnies ne quitteront KIGALI pour BANGUI qu'après le déploiement de la FIN comme le prévoit les Accords de Paix d'Arusha.
3. Les fonds pour la prime à la démobilisation doivent être sollicités auprès des organismes civils de coopération.
4. Les critères objectifs de démobilisation doivent viser à garder les seuls meilleurs éléments sans considération d'équilibre régional dont ont voulu se mêler les partis politiques.
5. Les politiciens devraient éviter de vouloir brûler les étapes en mettant en place un gouvernement à base élargie avant l'arrivée de la FIN. *fix* Le contraire risquerait de les conduire à leur propre perte, opposition ou pas.
6. L'aide en moyens aériens et terrestres est à adresser à la MMC. *↑*

.../...

CONFIDENTIEL

- 4 -

7. La vigilance est recommandée à tous les échellons, raison de plus de garder les meilleurs éléments lors de la démobilisation.
8. Les Pays présentés pour fournir les troupes de la FIN demeurent:
  - Le GABON
  - L'EGYPTE
  - LE CANADA
  - L'IRLANDE
9. La France reste sceptique si l'ONU pourra accorder les 4 500 hommes demandés par le Rwanda pour la FIN, pour des raisons budgétaires.

NTAHOBARI Sébastien

Colonel

Attaché Militaire et de l'Air

C.P.I.

- Son Excellence Monsieur  
l'Ambassadeur  
PARIS
- Chef EM AR.
- Chef EM Gd N.

CONFIDENTIEL